



Revue LES TISONS

Revue Internationale des Sciences de l'Homme et de la Société (RISHS)



Revue indexée par

ESJI Eurasian
Scientific
Journal
Index
www.ESJIndex.org

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

e-ISSN: 2756-7532

p-ISSN: 2756-7524

N° 0001, Vol.2 - Juin 2024

Revue LES TISONS



Revue LES TISONS

Revue Internationale des Sciences de l'Homme et de la Société (RISHS)



Revue indexée par

ESJI Eurasian
Scientific
Journal
Index
www.ESJIndex.org

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

Éditions *Cerfed*

Arrond. 5, Sect. 22, Av. Toguiyeni

e-ISSN: 2756-7532; p-ISSN: 2756-7524
<http://esjindex.org/search.php?id=6845>
<http://www.revuelestisons.bf>
lestisons@revuelestisons.bf

S/C Université Joseph KI-ZERBO
BV 30053 OUAGA 1200 Logements
10020 OUAGADOUGOU - Burkina Faso
(+226) 66006650/70104853

PRÉSENTATION/POLITIQUE ÉDITORIALE

Sous l'impulsion de M. Fatié OUATTARA, Professeur titulaire de philosophie à l'Université Joseph KI-ZERBO, et avec la collaboration d'Enseignants-Chercheurs et Chercheurs qui sont, soit membres du Centre d'Études sur les Philosophies, les Sociétés et les Savoirs (CEPHISS), soit membres du Laboratoire de philosophie (LAPHI), une nouvelle revue vient d'être fondée à Ouagadougou, au Burkina Faso, sous le nom de « Revue LES TISONS ».

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société, la Revue LES TISONS vise à contribuer à la diffusion de théories, de connaissances et de pratiques professionnelles inspirées par des travaux de recherche scientifique. En effet, comme le signifie le Larousse, un tison est un « morceau de bois brûlé en partie et encore en ignition ».

De façon symbolique, la Revue LES TISONS est créée pour mettre ensemble des tisons, pour rassembler les chercheurs, les auteurs et les idées innovantes, pour contribuer au progrès de la recherche scientifique, pour continuer à entretenir la flamme de la connaissance, afin que sa lumière illumine davantage les consciences, éclaire les ténèbres, chasse l'ignorance et combatte l'obscurantisme à travers le monde.

Dans les sociétés traditionnelles, au clair de lune et pendant les périodes de froid, les gens du village se rassemblaient autour du feu nourri des tisons : ils se voient, ils se reconnaissent à l'occasion ; ils échangent pour résoudre des problèmes ; ils discutent pour voir ensemble plus loin, pour sonder l'avenir et pour prospecter un meilleur avenir des sociétés. Chacun doit, pour ce faire, apporter des tisons pour entretenir le feu commun, qui ne doit pas s'éteindre.

La Revue LES TISONS est en cela pluridisciplinaire, l'objectif fondamental étant de contribuer à la fabrication des concepts, au renouvellement des savoirs, en d'autres mots, à la construction des connaissances dans différentes disciplines et divers domaines de la science. Elle fait alors la promotion de l'interdisciplinarité, c'est-à-dire de l'inclusion dans la diversité à travers diverses approches méthodologiques des problèmes des sociétés.

Semestrielle (juin, décembre), thématique au besoin pour les numéros spécifiques, la Revue LES TISONS publie en français et en anglais des articles inédits, originaux, des résultats de travaux pratiques ou empiriques, ainsi que des mélanges et des comptes rendus d'ouvrages dans le domaine des Sciences de l'Homme et de la Société : **Anthropologie, Communication, Droit, Écologie, Économie, Environnement, Géographie, Histoire, Linguistique, Philosophie, Psychologie,**

Sociologie, Sciences politiques, Sciences de gestion, Sciences de la population, etc.

Peuvent publier dans la Revue LES TISONS, les Chercheurs, les Enseignants-Chercheurs et les doctorants dont les travaux de recherche s'inscrivent dans ses objectifs, thématiques et axes.

La Revue LES TISONS comprend une Direction de publication, un Secrétariat de rédaction, un Comité scientifique et un Comité de lecture qui assurent l'évaluation en double aveugle et la validation des textes qui lui sont soumis en version électronique pour être publiés (en ligne et papier).

MODE DE SOUMISSION ET DE PAIEMENT

La soumission des articles se fait à travers le mail suivant : lestisons@revuelestisons.bf.

L'évaluation et la publication de l'article sont conditionnées au paiement de la somme de cinquante mille (50.000) francs CFA, en raison de vingt mille (20.000) francs CFA de frais d'instruction et trente mille (30.000) francs CFA de frais de publication. Le paiement desdits frais peut se faire par Orange money (00226.66.00.66.50, identifié au nom de OUATTARA Fatié), par Western Union ou par Money Gram.

CONSIDÉRATION ÉTHIQUE

Les contenus des articles soumis et publiés (en ligne et en papier) par la Revue LES TISONS n'engagent que leurs auteurs qui cèdent leurs droits d'auteur à la revue.

NORMES ÉDITORIALES

Les textes soumis à la Revue LES TISONS doivent avoir été écrits selon les NORMES CAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38^e session des CCI.

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (ex : 1. ; 1.1.; 1.2; 2.; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3.; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées);
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur :

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Catherine, 2009, *Qu'est ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

L'article doit être écrit en format « Word », police « Times New Roman », Taille « 12 pts », Interligne « simple », positionnement « justifié », marges « 2,5 cm (haut, bas, droite, gauche) ». La longueur de l'article doit varier entre 30.000 et 50.000 signes (espaces et caractères compris). Le titre de l'article (15 mots maxi, taille 14 pts, gras) doit être écrit (français, traduit en anglais, vice-versa).

Le(s) Prénom(s) sont écrits en lettres minuscules et le(s) Nom(s) en lettres majuscules suivis du mail de l'auteur ou de chaque auteur (le tout en taille 12 pts, non en gras).

Le résumé (200 mots maxi, taille 12 pts) de l'article et les mots clés (05) doivent être écrits et traduits en français/anglais.

DIRECTION DE PUBLICATION

Directeur : Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Directeur adjoint : Dr Moussa COULIBALY, Assistant, Économiste, Université Nazi Boni (Burkina Faso)

RESPONSABLE DES FINANCES

Mme Fati IDOGO, Agent des Services administratifs et financiers, UFR/SH, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

Secrétaire : Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Membres : Dr Abdoul Azize SODORÉ, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Beli Alexis NÉBIÉ, Assistant, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Boubié BAZIÉ, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Édith DAH, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Mathieu Beli DAÏLA, MA, Linguiste, Université de Dédougou (Burkina Faso); Dr Paul-Marie MOYENGA, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Sampala Fati BALIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); M. Jean Baptiste PODA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M. Lazard T. OUÉDRAOGO, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M. Mahamat OUATTARA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M. Saïdou BARRY, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso).

COMITÉ DE LECTURE

Dr Abdoul Karim SAÏDOU, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Dr Aimé D. M. KOUDBILA, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr M. Alice SOMÉ/SOMDA, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Awa OUOBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Bouraïman ZONGO, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Calixte KABORÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Cheick Bobodo OUÉDRAOGO, MC, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Clotaire Alexis

BASSOLÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Damien DAMIBA, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Dimitri Régis BALIMA, MC, Communicologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Donatien DAYOUROU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Edwige DEMBÉLÉ, MA, Économiste, Université NAZI BONI (Burkina Faso); Dr Étienne KOLA, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Évariste R. BAMBARA, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Ézaïe NANA, IR, Sociologue, INSS/CNRST (Burkina Faso); Dr Fernand OUÉDRAOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Gaoussou OUÉDRAOGO, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Gauthier YÉ, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Georges ROUAMBA, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Hamado KABORÉ, CR, Historien, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Hamado OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Hamado Joël OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Isidore YANOOGO, MC, Géographe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Issaka YAMÉOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Jean-Baptiste P. COULIBALY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Jérémie ROUAMBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Kalifa DRABO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Kassem Salam SOURWEIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Dr Kizito Tioro KOUSSÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Landry COULIBALY, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Lassané YAMÉOGO, MA, Communicologue, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Dr Lassina SIMPORÉ, MC, Archéologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Léon SAMPANA, MC, Politiste, Université Nazi BONI (Burkina Faso); Dr Léonce KY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Madeleine WAYAK PAMBÉ, MC, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Magloire É. YOGO, MA, Sciences de l'éducation, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Moussa DIALLO, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ (Burkina Faso); Dr Narcisse Taladi YONLI, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Noumoutié SANGARÉ,

Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Ollo Pépín HIEN, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Pascal BONKOUNGOU, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Paul-Marie BAYAMA, MC, Philosophe, ENS de Koudougou (Burkina Faso); Dr R. Ulysse Emmanuel OUÉDRAOGO, MA, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Rasmata BAKYONO/NABALOU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Relwendé DJIGUEMDÉ, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso); Dr Rodrigue BONANÉ, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Rodrigue SAWADOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Roger ZERBO, MR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Serge SAMANDOU, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso); Dr Souleymane SAWADOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Stanislas SAWADOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Tongnoma ZONGO, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Yacouba BANWORO, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Zakaria SORÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Zoubere DIALLA, MA, Sociologue, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso).

COMITÉ SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

Pr Abdoulaye SOMA, PT, Constitutionnaliste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Pr Abdramane SOURA, PT, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Abou NAPON, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Aklesso ADJI, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo); Pr Alain Casimir ZONGO, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Pr Alkassoum MAÏGA, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Amadé BADINI, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Pr Augustin LOADA, PT, Politiste, Université Saint Thomas d'Aquin (Burkina Faso); Pr Augustin PALÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr B. Claudine Valérie ROUAMBA/OUÉDRAOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Bernard KABORÉ, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Bilina BALLONG, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo); Pr Bouma F. BATIONO, PT,

Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Cyrille KONÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Cyrille SEMDÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr David Musa SORO, PT, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Pr Edmond Yao KOUASSI, PT, Philosophe, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire); Pr Emmanuel M. HEMA, PT, Écologue, Université de Dédougou (Burkina Faso); Pr Emmanuel Malolo DISSAKÈ, PT, Philosophe, Université de Douala (Cameroun); Pr Eustache R. K. ADANHOUNME, PT, Philosophe, Université Abomey Calavi (Benin); Pr Fabienne LELOUP, Sociologue, Université Catholique de Louvain-Mons (Belgique); Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Foé NKOLO, PT, Philosophe, Université Yahoundé I (Cameroun); Pr Frédéric MOENS, Communicologue, IHECS, Bruxelles (Belgique); Pr Gabin KORBÉOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Georges ZONGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Hamidou Talibi MOUSSA, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Pr Issiaka MANDÉ, PT, Historien, Université du Québec à Montréal (Canada); Pr Jacques NANEMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Jean-François DUPEYRON, PT, Philosophe, Université de Bordeaux (France); Pr Jean-Marie DIPAMA, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Jean-Claude KALUBI-LUKUSA, PT, Sociologue, Université de Sherbrooke (Canada); Pr Jean-Pierre POURTOIS, PT, Psychopédagogue, Université de Mons (Belgique); Pr Lassane YAMÉOGO, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Léon MATANGILA MUSADILA, PT, Philosophe, Université de Kinshasa (RD Congo); Pr Léopold Bawala BADOLO, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Ludovic KIBORA, DR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Pr Magloire SOMÉ, PT, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Mahamadé SAVADOGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Mamadou L. SANOGO, DR, Linguiste, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Pr Moukaila Abdo Laouali SERKI, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Pr Pierre G. NAKOULIMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Ramane KABORÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Sébastien YOUNGBARÉ, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Amadou TRAORÉ, MC, Sociologue, Université de Ségou

(Mali); Dr Décaird KOUADIO KOFFI, MC, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Dr Djédou Martin AMALAMA, MC, Sociologue, Université de Korhogo (Côte d'Ivoire); Dr Emmanuel YAOU, MA, Sociologue, Université de Kara (Togo); Dr Gérard AMOUGOU, MC, Socio-politiste, Université de Yaoundé II (Cameroun); Dr Ibrahim KONÉ, MA, Philosophe, Université Peleforo Gon COULIBALY (Côte d'Ivoire); Dr Idi BOUKAR, A, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Dr Idrissa S. TRAORÉ, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali); Dr Issouf BINATÉ, MC, Historien, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire); Dr Jean-François PETIT, MC HDR, Philosophe, Institut catholique de Paris (France); Dr Landry Roland KOUDOU, MC, Philosophe, Université Felix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Dr Mouhamoudou El Hady BA, MC, Sociologue, Université Cheick Anta Diop (Sénégal); Dr Mamadou Bassirou TANGARA, MC, Économiste, Université des Sciences sociales et de Gestion de Bamako (Mali); Dr N'golo Aboudou SORO, MC, Lettres modernes, Université Alassane OUATTARA de Bouaké (Côte d'Ivoire); Dr Oumar DIA, MC, Philosophe, Université Cheick Anta Diop de Dakar (Sénégal); Dr Pierre-Étienne VANDAMME, Philosophe, Université Catholique de Louvain (Belgique); Dr Raphael KONÉ, Ph. D, Historien, Université Cergy de Pontoise – EA7517 (France); Dr Samuel RENIER, MC, Sciences de l'éducation, Université de Tours – EA7505 EES (France) ; Dr Tiéfing SISSOKO, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali).



Investissements agricoles et vulnérabilité socio-économique des producteurs dans la région des plateaux (Togo), un réel et complexe contraste

Agricultural Investment and The Socio-Economic Vulnerability of Producers in The Plateaux Region (Togo): A Real and Complex Contrast

KAMETI-ATI Koku Dodzi, *Doctorant*
Laboratoire Sports Santé et
Développement (LSSD)
Université de Lomé, Togo

Pour citer cet article

KAMETI-ATI Koku Dodzi, 2024, « Investissements agricoles et vulnérabilité socio-économique des producteurs dans la région des plateaux (Togo), un réel et complexe contraste », *Revue LES TISONS*, N° 0001, Vol.2, Juin, p. 535-566.

Résumé: Depuis quelques années d'importants investissements à l'initiative des acteurs publics ou privés et même des producteurs eux-mêmes dans le secteur agricole ont lieu dans les pays d'Afrique subsaharienne. Les effets et impacts de ces investissements agricoles sont encore largement incertains à cause des emprises foncières et des facteurs sociodémographiques qui leur sont liés. L'objectif de cette étude est d'analyser l'impact de ces investissements sur les conditions de vie des producteurs de la région des plateaux au Togo et leur résilience en vue d'assurer leur existence. La méthode de recherche adoptée est basée sur la recherche documentaire, l'observation directe et les enquêtes de terrain. Le traitement des données a été effectué par les logiciels Arc Gis 10.8 et SPSS. Cette approche a conduit à l'identification des facteurs de vulnérabilité qui tournent autour des obstacles pédoclimatiques, des contraintes politico-techniques et organisationnelles. Aussi, l'analyse des stratégies développées pour remédier à la baisse des productions agricoles et faire face aux besoins élémentaires vitaux a montré que l'investissement agricole, la semence améliorée, la jachère effectuées respectivement par 44%, 54,33% et 23,8% des producteurs, l'association culturale ainsi que les aménagements hydroagricoles (8,89%), l'adoption des métiers para agricoles et des cultures rentières sont les techniques culturales et approches utilisées par les producteurs pour faire face à leur vie quotidienne.

Mots-clés : Investissement agricole, vulnérabilités, changements, facteurs socio-économiques et environnementaux.

Abstract: *Over the past few years, Sub-Saharan African countries have seen significant investment in the agricultural sector by public and private actors, and even by producers themselves. The effects and impacts of these agricultural investments are still largely uncertain, due to land ownership and the socio-demographic factors associated with them. The aim of this study is to analyze the impact of these investments on the living conditions of producers in the Plateaux region of Togo, and their resilience in securing their livelihoods. The research method adopted was based on documentary research, direct observation, and field surveys. Data processing was carried out using Arc Gis 10.8 and SPSS. This approach led to the identification of vulnerability factors revolving around pedoclimatic obstacles, politico-technical and organizational constraints.*

An analysis of the strategies developed to address the decrease in agricultural production and meet basic vital needs showed that agricultural investment, improved seeds and fallowing were used by 44%, 54.33% and 23.8% of producers respectively, along with crop associations and hydro-agricultural development (8.89%), the adoption of para-agricultural activities and income-generating crops. These are the farming techniques and approaches used by producers to improve their daily lives.

Keywords: *Agricultural investment, vulnerabilities, changes, socio-economic and environmental factors.*

Introduction

Aujourd'hui plus qu'hier, le monde rural est le théâtre de profondes mutations qui affectent le milieu tant physique que social. Les nombreuses transformations, ressenties à des degrés divers par les communautés agraires, entraînent de nouvelles dynamiques rurales déterminées dans une large proportion de vulnérabilité, véritables obstacles à l'épanouissement humain (E. Kola, 2008, p. 8).

Les situations de vulnérabilité, caractéristiques des pays du Tiers-monde en général et des pays tropicaux d'Afrique en particulier, où l'agriculture est considérée comme le secteur prioritaire dans le cadre du développement, ne sont pas sans effets pervers sur le devenir des sociétés rurales. Au lendemain des indépendances, les jeunes Etats africains décidés à développer l'agriculture pour augmenter leurs recettes, ont poursuivi, voire intensifié dans la même logique que les pouvoirs coloniaux, la production agricole.

En effet l'agriculture est la principale source de revenu de 80 % de la population pauvre dans le monde (FAO, 1996, p.38). Ce secteur joue donc un rôle déterminant dans la réduction de la pauvreté, la hausse des revenus et l'amélioration de la sécurité alimentaire (S. Abis, 2019, p.12). Elle est au cœur de l'économie des Pays les Moins Avancés (PMA). Il représente une large part du produit intérieur brut (PIB) (30 à 60%), emploie une proportion significative de la population active de 40 à 90%. C'est une importante source de devises, soit 25% à 95% dans les trois quarts des PMA. Elle produit la majeure partie des denrées alimentaires de

base et est la seule source de subsistance et de revenus pour plus de la moitié de la population de ces pays.

Dès l'accession du Togo à la souveraineté internationale, plusieurs politiques, programmes et projets d'investissement agricoles ont été initiés et mis en œuvre. Il s'est actuellement engagé dans le Plan national de développement 2018-2022 suivi de la feuille de route gouvernementale (2020-2025) dont l'axe 2 porte sur la nécessité de « développer des pôles de transformation agricole, manufacturiers et d'industries extractives » (République Togolaise, 2018, p. 88).

Malgré ces investissements, les systèmes agricoles dans la Région des Plateaux sont vulnérables aux nouvelles exigences techniques, sociales, climatiques et pédologiques. Ces dernières sont à l'origine de la complexité accrue des formes d'organisation socio-économique et socio-spatiale des campagnes. Leur caractérisation constitue un axe important dans une perspective d'autosuffisance alimentaire. La pression démographique, la diversification des besoins de la population affectent les systèmes et les modes de production et d'occupation de l'espace. Les producteurs sont pour la plupart socialement et économiquement vulnérables, malgré l'importance des investissements supposés réalisés. Ils disposent de peu de moyens matériels et financiers pour soutenir durablement leur exploitation.

De ces préoccupations, il en ressort la question principale suivante : Quels sont les impacts des investissements agricoles sur les conditions socio-économiques de vie des producteurs de la Région des Plateaux au Togo ? L'objectif de cette étude est de trouver des alternatives qui s'adaptent aux réalités de la zone d'investigation afin d'y faire de l'agriculture, une activité véritable gage d'épanouissement pour les paysans.

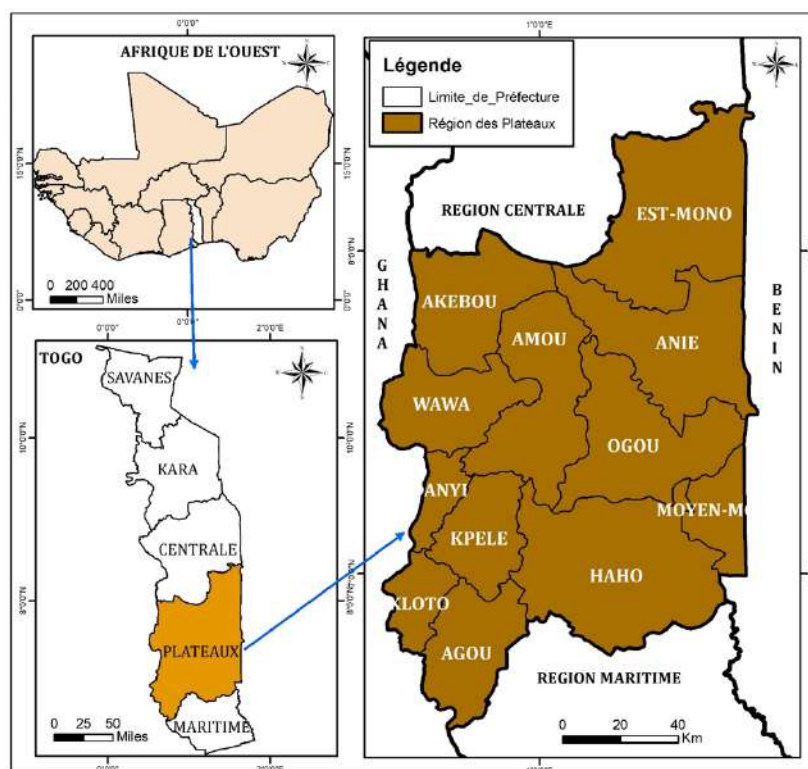
1. Présentation de la zone d'étude

La région des Plateaux constitue l'une des cinq régions administratives du Togo. Elle est limitée au nord par la région centrale, au sud par la région Maritime, à l'est par le Bénin et à l'ouest par le Ghana. Située entre le 6° 9 et 8° 5 de latitude nord, la région des Plateaux constitue la plus vaste de toutes les régions du

Togo. En effet, l'espace territorial de cette région couvre 16 800 km², soit 2,7 fois la superficie de la région Maritime (6100 km²). Elle a pour chef-lieu de région la ville d'Atakpamé qui est également le chef-lieu de la préfecture de l'Ogou.

Si la présence des montagnes est remarquable tout au long du territoire togolais, la région des Plateaux constitue de loin, la plus montagneuse du pays. En effet, elle est caractérisée par une suite de reliefs montagneux et de plateaux avec les monts aux altitudes les plus élevées. Elle est composée de nombreux sites géologiques et géomorphologiques exceptionnels, dont le mont Agou qui est l'une des formations rocheuses de l'Atakora et qui constitue le sommet le plus élevé du pays, culminant 986 m (Carte n°1).

Carte n°1 : Situation géographique de la Région des plateaux



Source : Travaux de terrain, 2023

Du fait de sa position géographique frontalière comme l'indique la carte n°1, la Région des Plateaux offre des potentialités commerciales à exploiter. Les agrosystèmes de la Région des Plateaux ont connu plusieurs modifications (variabilité climatique, sols de plus en plus pauvres, contraintes technico-organisationnelles) qui ont fini par compromettre l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire et de l'amélioration des conditions de vie des producteurs. Leur identification et l'analyse de leurs impacts sur les productions agricoles constituent un enjeu majeur dans une perspective de solutions.

2. Matériel et Méthode

La collecte des données et informations s'est faite au moyen d'une approche qualitative (la recherche documentaire, les consultations sur certains sites internet et les entretiens avec des personnes ressources) et des enquêtes auprès des ménages dans les douze (12) préfectures.

2.1. Approche qualitative

L'approche qualitative a permis d'approfondir la connaissance à partir de l'analyse des documents, d'avoir le point de vue des personnes susceptibles de donner la lumière sur la production agricole dans la zone d'étude à partir des interviews et des entretiens.

2.1.1. Recherche documentaire

La collecte des données de sources secondaires, une phase indispensable de toute recherche scientifique, permet de recueillir des données se trouvant dans les livres et en rapport avec le phénomène étudié. La lecture permet de passer de l'obscurité à la lumière (A. Touré, 2018, p.18). Ainsi, pour la collecte des informations de sources secondaires nécessaires pour cerner les contours de l'étude, nous avons visité différentes bibliothèques et centres de documentation ainsi que Ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural, Directions Régionale de l'agriculture des plateaux.

Nous avons lu et analysé de nombreux ouvrages généraux et spécifiques, livres, thèses et mémoires, rapport d'études et articles traitant les difficultés du développement agricole, de la dynamique de la production agricole, de la pauvreté, du chômage, de la vulnérabilité socioéconomique et de la sécurité alimentaire.

La recherche documentaire a été complétée par des recherches sur la toile grâce à divers moteurs de recherche (Google, Persee, etc.). Ces moteurs de recherche ont permis d'alimenter nos connaissances et nos réflexions sur la thématique de la recherche et ses déterminants.

2.1.2. Entretiens individuels

Les entretiens individuels qui ont été menés dans le cadre de cette recherche, grâce à une grille d'entretien, se sont déroulés avec les responsables des groupements agricoles, du Ministère de l'Agriculture et du développement rural, du Service du Système d'Alerte Précoce dans le cadre la Sécurité Alimentaire, de l'Agence nationale de la sécurité alimentaire auTogo (ANSAT). Ces entretiens sont des instruments par lesquels nous avons recueillis des informations supplémentaires susceptibles de donner un caractère scientifique à ce travail.

Ces techniques d'enquêtes qualitatives ont été renforcées par l'administration d'un questionnaire aux ménages dans la zone d'étude. La combinaison de toutes ces techniques s'inscrit dans le principe de la triangulation des méthodes.

2.2. Approche quantitative

Cette approche a nécessité la méthode statistique pour quantifier les phénomènes de sécurité alimentaire à travers aux financements agricoles et la production agricole des ménages dans la Région des Plateaux à partir des enquêtes par questionnaire.

2.2.1. Détermination de l'échantillon

La méthode d'échantillonnage a porté sur la taille de l'échantillon, les localités et les populations à enquêter. La taille moyenne des ménages de la Région des Plateaux d'après l'INSEED, est de six (6) individus. En considérant qu'en 2022, on dénombrait 1 635 946

habitants en milieu rural, nous avons procédé à l'estimation du nombre de ménages ruraux, ce qui correspond au rapport de la population rurale sur la taille moyenne des ménages. En divisant 8 095 498 individus par 6, l'on obtient le chiffre 1 349 249 qui est celui du nombre de ménages ruraux dans la région de recherche. Les individus enquêtés sont des chefs de ménage, mieux placés pour nous fournir des informations.

Dans l'impossibilité d'interroger l'ensemble de cette population, un échantillon des ménages à enquêter a été établi. Pour déterminer cet échantillon de ménages à interroger, la formule de D. Schwartz (1995) a été utilisée.

$$n = z^2 \frac{P(1-P)}{m^2} \quad \text{Avec :}$$

- **n = la taille de l'échantillon ;**
- m = marge d'erreur ;
- Z = niveau de confiance ;
- P = Proportion de ménages supposés avoir les caractères recherchés ($P=t/T$) avec

T = nombre de ménage de la région ; et t = nombre de ménages de la zone d'étude.

Pour l'application de la formule, P = 0,39 ; à un niveau de confiance Z= 1,96 et la marge d'erreur m = 5% (0,05).

Ce qui a permis d'avoir $n = \frac{1,96^2 \times 0,52 (1-0,52)}{0,05^2} = 384$ ménages

Donc au total, 384 personnes ont été enquêtés dans la région des Plateaux dans le cadre de cette étude.

2.2.2. *Traitement de données*

Les données, une fois collectées, nous avons procédé, à partir de logiciels appropriés, à leur dépouillement et à la réalisation du programme de tabulation. Tableaux simples et tableaux croisés nous ont permis d'obtenir des figures illustratives des données recueillies. Nous nous sommes servis des logiciels suivants : Epi INFO 6.00, SPSS, Excel, Graph Pad Prism. À partir des modalités statistiques les résultats du dépouillement ont été analysés avec une

mise en évidence des interrelations entre les différents facteurs liés au système de production agricole régional. La situation alimentaire de la population, à partir des données qualitatives et quantitatives, a été appréciée en liaison directe avec l'activité agricole pratiquée par chaque enquêté. Les cartes ont été réalisées à l'aide des logiciels ArcGIS.

Plusieurs éléments justifient la précarité des producteurs malgré d'énormes efforts et investissements du gouvernement et du secteur privé. Ces éléments constituent pour l'essentiel des contraintes naturelles, techniques, politiques et socio-économiques auxquelles les paysans doivent faire face dans l'accomplissement de leurs activités agricoles, et qui les déterminent, à recourir à des solutions éphémères qui ne les aident pas réellement à jouir convenablement de leurs activités.

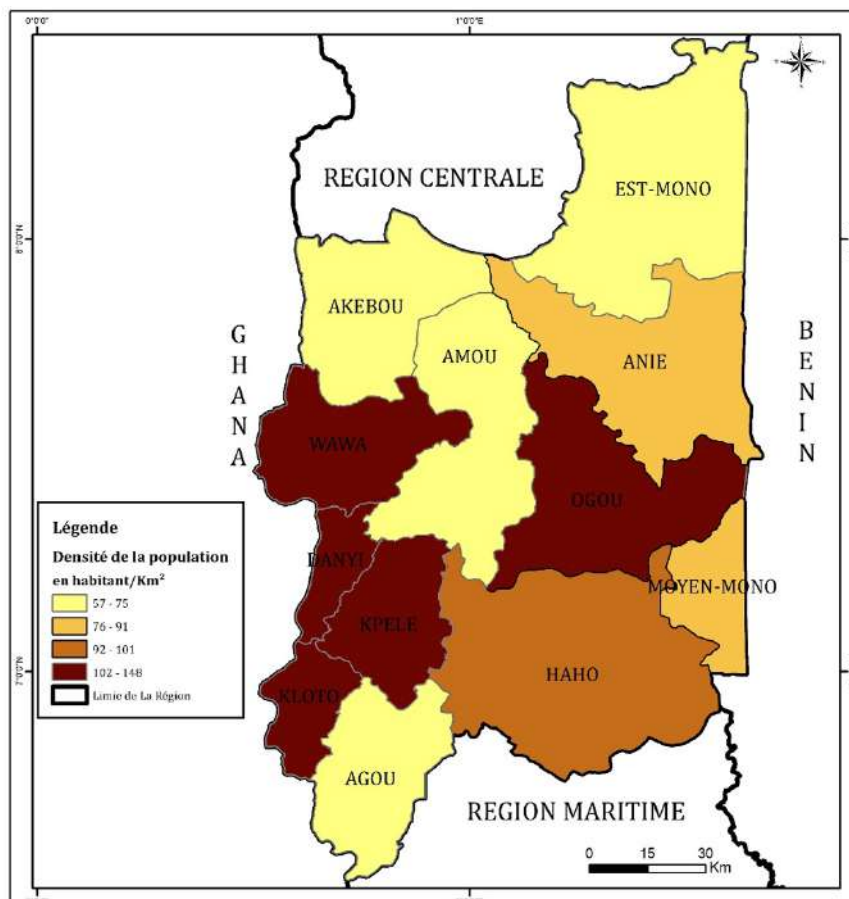
3. Résultats

3.1. Des contraintes naturelles liées à une inégale répartition de la population

En adéquation avec la croissance démographique et le rythme d'exploitation des sols, les contraintes naturelles se présentent en termes d'appauvrissement des sols en lien direct avec la baisse des rendements et de réduction des superficies des parcelles cultivées. De par les conditions actuelles de production agricole caractéristiques de la zone d'investigation, on enregistre de fortes densités de population rurale.

Il va y avoir décrochage, la production régionale ne pouvant pas suivre la croissance démographique. Cette considération repose sur le fait que les surfaces disponibles pour l'agriculture sont de plus en plus réduites dans les préfectures de la Région des plateaux. La croissance de la production se fera au détriment de l'environnement (destruction du couvert végétal, pénurie d'eau, perte de diversité biologique). La population de la Région des Plateaux est inégalement répartie. Sa densité moyenne est passée de 40 hbts/km² en 1981 à environ 96 hbts/km² en 2022 (Carte n°2).

Carte n°2 : densité de la population de la Région des Plateaux en 2022



Source : INSEED, 2022

L'observation de la carte n°2 montre que la densité par préfecture en 2022 laisse percevoir de fortes inégalités dans la distribution spatiale de la population. En effet, la partie orientale de la Région des Plateaux composée de la préfecture d'Anié, Est-Mon, Akébou et Amou présente suivant les résultats du dénombrement de la population de 2022, une densité de 76 hbts/km² contre les préfectures Klotou, Ogou, Kpélé Dany et Wawa qui ont une densité moyenne de 131 hbts/km².

Ainsi en tenant compte de l'écart par rapport au seuil de densité rurale, il se dégage que les pressions démographiques sont plus exercées sur les terres dans les préfectures de Kpélé, Kloto, Wawa et Ogou. Par contre, ces pressions sont à des degrés divers, moindres dans les préfectures d'Amou, d'Agou et d'Est-Mono. De plus, l'impression qui domine est que les fortes densités de population rurale de la Région des Plateaux entraînent la raréfaction de terre arable¹⁰². Elles induisent d'une part, l'étroitesse des parcelles et d'autre part, l'arrêt de la pratique de la jachère qui, à son tour, engendre la baisse de la fertilité et donc des rendements.

Ce résultat ne diffère en rien de celui trouvé par W. D. Oladodoun, (2008, p. 35) qui selon ses résultats montre que relation négative et significative au seuil de 1% entre la superficie de terre exploitée par un exploitant et sa productivité agricole. En effet, l'augmentation de la superficie de terre exploitée de 1%, diminue la productivité agricole de 1,13%. Ce signe négatif pourrait s'expliquer par la mauvaise qualité des sols dans la Région des Plateaux inadaptés pour la culture de certains produits vivriers et du climat un peu aride qui y règne.

Par ailleurs le croît démographique sans précédent entraîne la saturation des espaces agricoles qui est à l'origine de la micro-parcellisation. La moyenne est de 13 personnes par ménage. La parcellisation est observée quand la famille éclate au fil des années car chaque enfant issu de la famille a droit à une parcelle. Cet émiettement des champs, jadis vastes, réduit la possibilité d'être autosuffisant parce que les récoltes y sont généralement maigres et n'arrivent pas à couvrir la saison morte. La taille des parcelles varie en fonction des ménages et selon les espaces agricoles. La moyenne est de 0,5 ha dans la Préfecture de Haho et 0,25 ha dans la Préfecture de Moyen-Mono. L'extension des habitations constitue

¹⁰² Une terre arable est une terre qui peut être labourée ou cultivée. Selon la FAO, les terres arables sont les terres affectées à des cultures temporaires (les zones de polyculture ne sont comptées qu'une fois), les prairies temporaires à faucher ou à pâturer, les cultures maraîchères et jardins potagers, et les jachères temporaires (moins de cinq ans).

un facteur de réduction des espaces agricoles, car l'évolution est horizontale.

L'ensemble des contraintes présentées confirme la thèse selon laquelle les paysans de la Région des Plateaux éprouvent un réel besoin de financement de leurs activités agricoles. Bien que ce besoin existe, il demeure vrai que ceux-ci n'ont pas accès à un crédit indispensable à une mise en valeur efficiente de leurs exploitations. Mais, quels en sont les obstacles ?

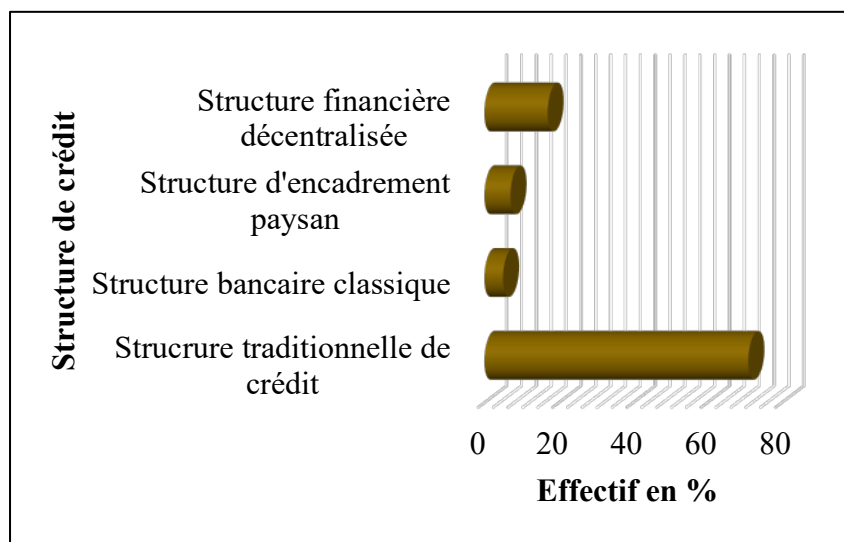
3.4. Des obstacles liés aux financement agricole dans la région des Plateaux

Le crédit est une opération par laquelle une personne morale ou physique met une somme d'argent à la disposition d'une autre. Le crédit peut être un crédit statique ou de subsistance, un crédit dynamique, un crédit surveillé, un crédit ordinaire, un crédit à court terme, un crédit à moyen terme, un crédit à long terme, etc. Ce sont ces différents types de crédit que les structures de financement de l'activité agricole octroient à ceux qui en font la demande.

3.4.1. Les structures de financement de l'activité agricole

Certains d'entre les types de crédits définis, sont adoptés par les structures de financement de l'activité agricole que sont les structures de crédit traditionnelles, les structures bancaires classiques ou conventionnelles, les structures d'encadrement paysan et les structures financières décentralisées (Figure n°5).

Figure n°5 : Répartition des structures de financement



Source : Travaux de terrain, 2023

L'analyse de la figure n°5 montre que 71% des crédits sont adoptés par les structures de crédit traditionnelles. Les structures d'encadrement paysan intègrent 7% de ces crédits dans leur logique d'encadrement technique. Par contre, les structures financières décentralisées fondent leur politique de financement des besoins monétaires exprimés en milieu rural sur 17% des crédits identifiés. Ces structures de crédit se distinguent les unes des autres par les moyens mis en œuvre, les objectifs poursuivis et l'obligation de résultats.

Pour assurer la mise en œuvre des différents types de crédit, les structures traditionnelles de financement de l'activité agricole disposent d'un capital mobilisé à partir de leurs propres ressources. Cette mobilisation s'opère à partir des cotisations des membres des caisses de tontine villageoise ou de la fortune personnelle des usagers.

3.4.1.1. Les structures traditionnelles de financement de l'activité agricole

Les structures traditionnelles octroient des crédits non institutionnels qui sont très généralisés dans le milieu rural de la Région des Plateaux. Elles font appel aux caisses de tontine villageoise et aux usuriers. Les caisses de tontine villageoise octroient à leurs membres soit un crédit statique ou de subsistance, soit un crédit ordinaire, soit un crédit à court terme.

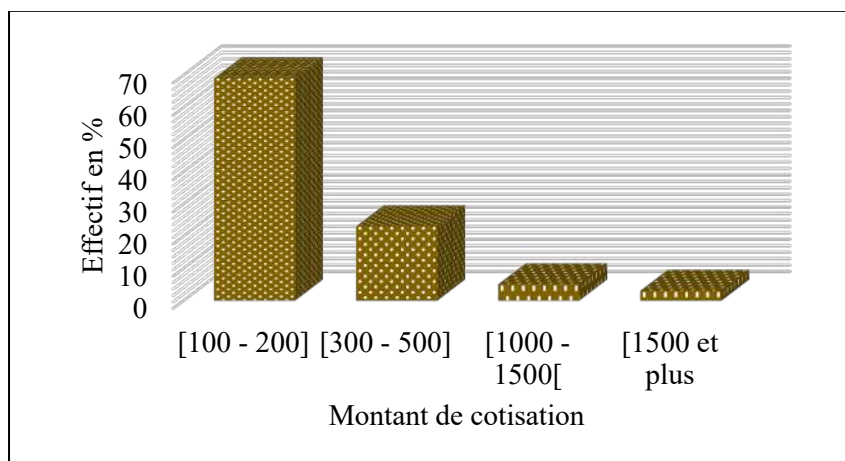
Les principaux agents ou associations jouant tant bien que mal le rôle de banquiers dans le milieu rural sont les associations de tontine, les prêteurs professionnels et les commerçants. Le recours à ces formes de crédit lorsqu'il ne peut pas faire appel au crédit des Organisations Non Gouvernementales (ONG) ou à celui des Institutions de microfinance (IMF), par manque d'informations, d'incapacité de satisfaire les conditions exigées ou lorsqu'il a un besoin immédiat urgent concernant les travaux agricoles, la maladie ou les funérailles. Les montants accordés sont en général assez faibles. Les conditions d'octroi des crédits sont assez souples et s'adaptent le plus souvent au cas de besoin exprimé.

3.4.1.2. Les tontines ou associations d'épargne

Elles jouent un rôle important dans la collecte de l'épargne rurale et dans la vie économique de la région. La forme la plus fréquente est celle d'une association dans laquelle chaque membre cotise une part fixée de commun accord selon une certaine périodicité définie à l'avance. Les périodes les plus fréquemment retenues sont la semaine ou le mois. Lorsque la période retenue est la semaine, l'association choisit dans la plupart des cas le lendemain des jours de marché hebdomadaire comme jour de cotisation.

L'intention première des associations de tontine est l'épargne. Ces membres veulent par ce groupement rassembler une certaine somme qu'il leur serait difficile d'épargner individuellement. Le nombre de membres par association est variable. Un membre peut souscrire à 2 ou 3 cotisations la fois. Le montant des cotisations est aussi assez variable, 200 à 1000 F CFA pour les groupes que nous avons pu visiter (Figure n°6).

Figure n°6 : Répartition des groupes de tontine selon le montant de cotisation par jour



Source : Travaux de terrain, 2023

L'analyse de la figure n°6 montre que 69% des ménages qui font tontine cotisent entre 100 et 200F CFA par jour contre 3% qui cotisent plus de 1500 FCFA par jour. Pour déterminer l'ordre de rétrocession de l'épargne aux membres de ceux-ci se réunissent et tirent au hasard des numéros qui correspondent respectivement à leur rang. Les membres conviennent d'un commun accord de l'ordre de rétrocession d'après l'urgence des besoins exprimés par chaque membre. Selon le rang auquel on se trouve, la tontine constitue un crédit ou une épargne. Pour le premier c'est un crédit et pour le dernier, c'est une épargne. Entre les deux positions extrêmes, la tontine est d'abord épargne puis crédit.

3.4.1.3. Recours aux prêteurs professionnels (usuriers)

Ce sont des « agents de crédit privé » auxquels le paysan a recours en dernier ressort. Ces prêteurs professionnels font le commerce de l'argent. Communément appelé « Gadziga¹⁰³», cette opération a un but purement lucratif. Ces prêteurs sont pour la plupart des commerçants ou des paysans riches qui arrivent dans un premier temps à épargner une certaine somme d'argent destinée ensuite à faire du crédit à des taux d'intérêt élevés, de caractère usurier. Le

103 L'argent qui se multiplie

prêt à l'usure est généralement caractéristique des couches pauvres ou des catégories socioprofessionnelles situées au plus bas niveau de l'échelle.

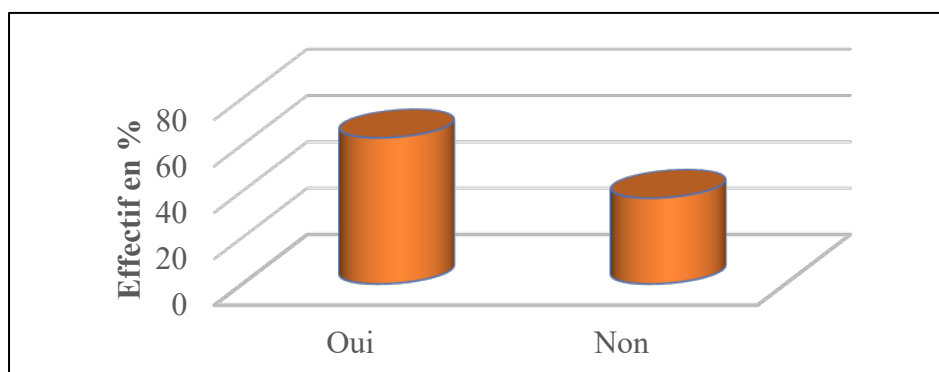
Traditionnellement pratiquée par des individus, actuellement des associations analogues à celles des tontines s'intéressent à cette opération. Le paysan fait appel au « crédit usurier » en cas de besoins urgents (maladie, funérailles) ou lorsqu'il a utilisé les services d'une main-d'œuvre salariée ambulante qu'il doit payer sans délai.

Les taux d'intérêt sont plus élevés que ceux pratiqués par le crédit institutionnel et des associations de tontine ou d'épargne. Les taux d'intérêt varient d'un prêteur à un autre ; il est généralement de 200, 300 voire 400 F CFA pour un prêt de 1000 F CFA pendant un mois, soit un taux annuel de 240 à 480%.

Compte tenu des taux d'intérêts élevés de ce « crédit privé », un paysan contraint d'y faire appel pour financer des travaux agricoles, en attente d'un prêt des institutions de microfinance (IMF) ou d'un projet en retard, a très peu de chance d'honorer ses dettes vis-à-vis de l'organisme de crédit. Cette pratique est assez fréquente chez les paysans, ceci explique en grande partie les taux d'impayés élevés que l'on rencontre et l'endettement quasi-chronique des paysans, ce qui exacerbe leur précarité.

Les conditions de remboursement sont définies d'un commun accord entre les deux parties. Les paysans reconnaissent d'une façon unanime que malgré ces taux prohibitifs et usuraires, le crédit usurier leur rend un très grand service surtout en cas de besoin très urgent. Les usuriers qui pratiquent le commerce informel de l'argent, accordent des crédits statiques ou de subsistance, ordinaire, à court terme, à moyen et long terme. A la question de savoir si les enquêtés font recours aux usuriers, 63% ont fait recours aux usuriers (Figure n°7).

Figure n°7 : Répartition des ménages selon les pratiques de prêts usuriers



Source : Travaux de terrain, 2023

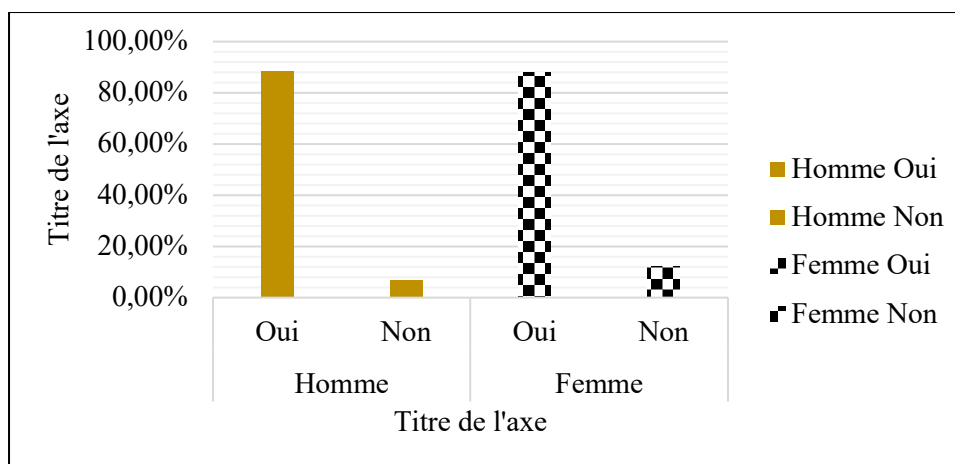
L'analyse des données de la figure n°7, 63% des ménages enquêtés affirment qu'ils ont adopté les prêts usuriers contre seulement 37% qui n'en pratiquent pas. Des producteurs font recours aux usuriers pour le financement de la campagne agricole espérant une bonne récolte. Ces usuriers traitent souvent avec des gens qui connaissent de réelles difficultés financières et qui se retrouvent sans aucun recours. Les usuriers contribuent de ce fait à soulager financièrement les personnes qui les sollicitent mais à un taux d'intérêt excessif. Pour ce faire, ils ont besoin des garanties, voire des hypothèques qui leur permettent de pérenniser leurs activités à travers le nantissement.

L'insuffisance des actions de la microfinance à atteindre les pauvres dans les zones rurales a renforcé la réflexion notoire des tontines dans les communautés rurales sur la mise en œuvre de la méthodologie AVEC.

3.4.1.4. Recours aux appuis financiers de Crédits (AVEC)

L'approche AVEC est une forme de tontine améliorée destinée aux vulnérables. Elle consiste pour un groupement auto créé et autogéré sur la base de la connaissance et de la confiance des membres à constituer de petites épargnes selon la capacité de chacun et à les recycler sous forme de crédit. Les conditions de constitution des épargnes et de décaissement des crédits relèvent de la gestion autonome du groupe. L'approche de financement basée sur la méthodologie AVEC est encore peu connue des acteurs et chercheurs (Figure n°8).

Figure n°8 : Répartition des enquêtés selon le recours aux appuis financiers des AVEC



Source : Travaux de terrain, 2023

La figure n°8 montre que sur le total des hommes enquêtés 88,32% affirment d'avoir recours aux appuis financiers des AVEC par rapport à une proportion de 6,87%. Du côté des femmes, on retient 88% qui sollicitent l'appui des AVEC contre 12% qui se réservent d'en demander.

La dynamique des AVEC sont des initiatives communautaires avec ou sans l'appui d'une quelconque structure. Souvent cette approche est introduite dans les communautés par les ONG, institutions de

l'Etat, (Plan International Togo, ANADEB et Compassion International Togo...) les fils du milieu qui en ont eu connaissance au cours de leurs fonctions ou par les membres des comités villageois de développement (CVD) soucieux du développement de leurs communautés. Ils partagent l'idée avec les autorités traditionnelle, aux femmes et aux hommes de leurs villages. Et, sans hésitations des gens décident de s'y engager. Dans la préfecture d'Agou, notamment dans le village de Dzogbefime, une personne interviewée affirme ce qui suit :

En 2012, la première association villageoise d'épargne et de crédit (AVEC) d'un effectif de 30 membres dont un homme avait été constituée. Le groupe a reçu l'appui des personnes ressources jusqu'à terme de son cycle qui dura 50 semaines. Les résultats financiers obtenus furent appréciés, ce qui a permis à d'autres de s'y engager. Une dynamique est née et cela traduit par l'évolution de l'effectif des participants et des groupes au cours des cycles suivants et aussi d'un essor financier. Le nombre de groupes a augmenté depuis entraînant ainsi l'augmentation des effectifs des participants.

Dans la mise en œuvre des AVEC, on retrouve l'ingénierie financière des paysans à s'autofinancer d'une manière endogène. Les leçons édifiantes à en tirer sont entre autres l'engagement volontaire, l'autofinancement.

3.4.1.5. Les commerçants

Ils jouent aussi un rôle important en matière de crédit au paysan. Ces crédits sont destinés, soit à la production agricole, soit aux besoins de consommation. Les commerçants octroient aux paysans des crédits sous formes d'une « avance » sur la récolte future. Cette pratique est fréquente chez les acheteurs de produits agricoles et se fonde sur des variations des prix aux producteurs.

Apprécions le taux de prêt employé par les commerçants à partir d'un exemple sur le maïs : le prix au producteur du maïs varie suivant la période de l'année ; ainsi, la valeur d'un bol de maïs passe finalement de 200 à 400 F CFA au cours de la campagne. Un paysan qui aura « pré- vendu » 40 bols de maïs à 200 F CFA le bol

(ce qui est fréquent dans la Région des Plateaux), à la fin de la campagne lorsque le prix du bol atteint 400 F CFA, il aura perdu :

$(400-200) \times 40 = 8000$ F CFA, ce qui correspond aux intérêts payés sur le prêt. Bien que les taux d'intérêt soient également très élevés, ce système de crédit permet au paysan d'avoir un prêt en espèces qu'il utilise aussi bien pour les besoins de consommation que de production agricole.

Malgré le caractère dérisoire des systèmes de crédit traditionnel et leurs taux d'intérêt prohibitif, ces crédits rendent un très grand service aux paysans qui n'ont d'autres moyens pour satisfaire à leurs besoins urgents.

3.4.2. Les structures financières décentralisées

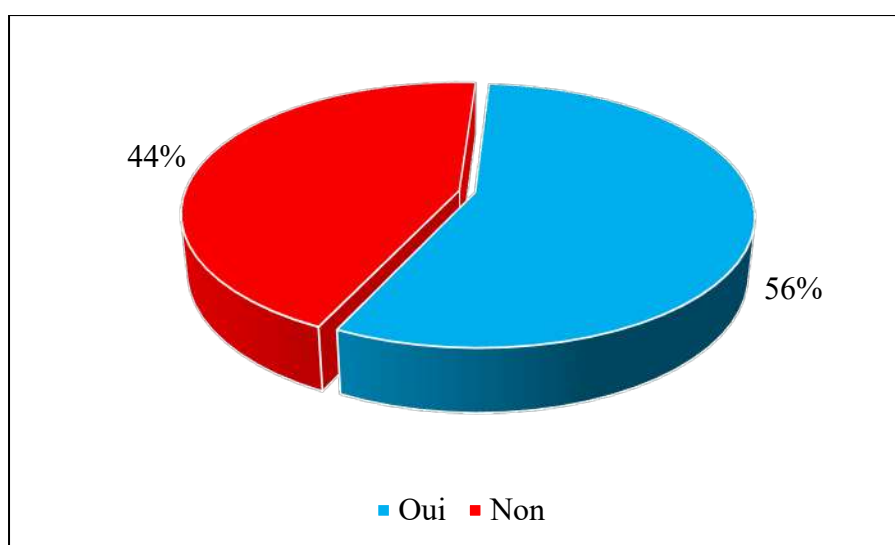
Elles rappellent les structures de microfinance créées pour répondre aux besoins des populations que le système bancaire classique ne peut ou ne veut pas satisfaire. C'est également le cas des structures parapubliques qui font du crédit une mesure d'accompagnement indispensable à la réalisation de leur mission. Dans l'une ou l'autre, se perçoit l'octroi d'une finance de proximité caractérisée par la petitesse des montants accordés sous forme de crédit ou mobilisés sous forme d'épargne, des durées de remboursement généralement courtes et des garanties non conventionnelles qui font appel à la caution solidaire ou morale.

Parmi les structures de microfinance, les exemples de la FUCEC, WAGES et Coopec AD retiennent l'attention. A celles-ci s'ajoute l'ANSAT qui est une structure parapublique. Face aux besoins de plus en plus croissants en matière d'investissements agricoles, ces microfinances répondent au réel souci de leurs membres de disposer de ressources financières pour faire face aux charges d'exploitation agricoles, notamment les intrants. La clientèle cible est constituée pour l'essentiel des groupements qui se sont fédérées pour donner lieu à des Centrales d'Autopromotion Paysanne (CAP).

3.4.2.1 Recours aux prêts des institutions de microfinance

J.-M Ela (1990, p.52) souligne que des institutions de microfinance mènent des actions pour soulager les paysans des peines que la précarité financière leur cause au quotidien. Dans la même optique, pour Y. Assogba (2002, p.112), dans le transfert des technologies agricoles aux paysans, la question cruciale à traiter avec plus de sensibilité est la subvention des coûts des intrants agricoles, car les paysans vivant à dominance de l'agriculture de subsistance ne peuvent pas se donner les moyens d'avoir des machines agricoles dépassant leur capacité financière. A défaut d'une subvention à plus de 70% des paysans s'en tiendront toujours à la technologie agricole rudimentaire donnant de faibles rendements (Figure n°9).

Figure n°9 : Répartition des enquêtés ayant eu recours aux prêts IMF



Source : Travaux de terrain, 2023

Analyse de la figure n°9 montre que 56% des producteurs enquêtés n'ont pas accès au financement agricole. Cependant 44 % ont accès au financement. En dehors des interventions de l'Etat et des ONG qui l'accompagnent, les actions des institutions de microfinances révèlent la dynamique sociale dans laquelle s'instaurent les activités agricoles au Togo. Ce programme qui participe à l'amélioration de

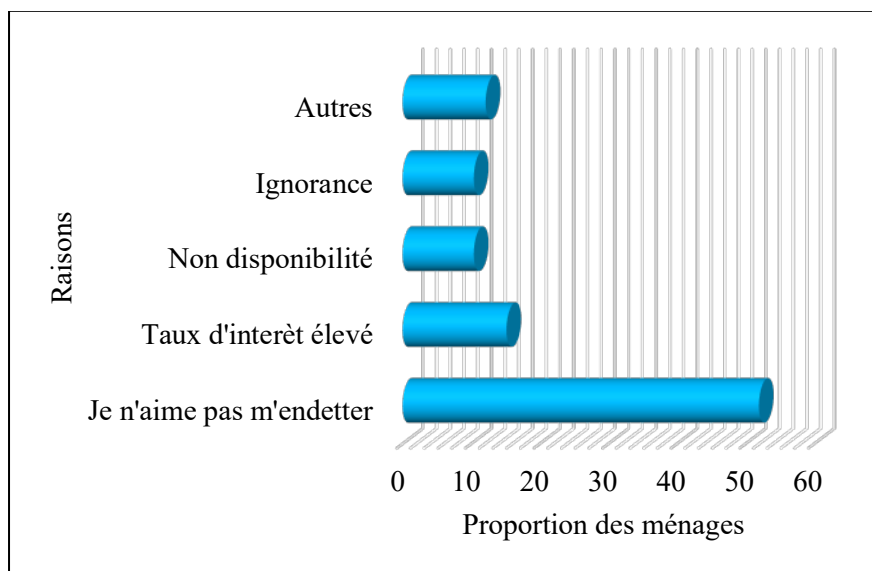
la productivité et des rendements des producteurs, vise l'incitation à la production de masse, l'amélioration des revenus et du niveau de vie des paysans en vue d'assurer l'autosuffisance alimentaire. En effet :

Seulement 32% des ruraux ont accès aux services financiers. Le taux de bancarisation et d'accès aux services financiers reste très limité avec seulement 18% des Togolais ayant un compte bancaire au niveau national. En 2017, le FMI notait que le système bancaire manquait de liquidités pour financer les prêteurs privés. Cette situation entraîne notamment des insuffisances importantes en matière de financement des PME ou des initiatives rurales (FIDA, 2018, p. 51).

Au Togo, le secteur de la microfinance fait preuve d'un grand dynamisme en termes d'organisation, d'expansion géographique, d'évolution des flux et d'offres de produits et services. Toutefois, le secteur ne semble répondre efficacement aux différentes attentes, d'où la création du Fonds National de Financements Inclusifs (FNFI) depuis 2014 par l'Etat togolais. En effet le FNFI a fait des efforts avec des produits divers pour faciliter cette inclusion financière ; cependant il est à noter que ses financements sont très limités pour aider véritablement les producteurs à leur plein épanouissement.

Malgré la forte croissance des IMF, la professionnalisation et la diversification de leurs offres de services, le niveau de financement du secteur agricole reste encore très faible. De nombreuses institutions de microfinance ne répondent pas aux besoins et sollicitations des paysans et ont délaissé le secteur agricole à causes de nombreux risques liés aux activités agricoles. Pour celles qui acceptent offrir des services financiers et des crédits au monde agricole, les conditions sont contraignantes et le taux de remboursement est élevé. Cette situation prédispose les paysans à accéder au crédit agricole (Figure n°10).

Figure n°10 : Avis des producteurs enquêtés sur les raisons du nonaccès au crédit agricole



Source : Travaux de terrain, 2023

Les résultats de la figure n°10 montrent que la majorité des producteurs (51,95%) affirment n'avoir pas recours à un crédit agricole. Cela s'explique par le fait que les producteurs ont peur de se retrouver dans les dettes qu'ils ne pourront pas rembourser. Concernant le reste des producteurs, les raisons évoquées sont les suivantes : l'ignorance (10,39%), le taux d'intérêt élevé (15,15%) et la non disponibilité (10,39%).

Il ressort de cette figure que plus de la moitié des enquêtés trouvent le risque de s'endetter en obtenant des crédits agricoles auprès des structures de microfinances. La question de risque est aussi préoccupante au niveau des paysans lorsqu'il s'agit de faire des investissements financiers. A en croire E. Koffi-Tessio (2010, p. 32) Les incertitudes inhérentes à l'agriculture sont nombreuses au point que les paysans n'ayant pas le courage se limitent à une simple agriculture de subsistance qui n'a le plus souvent pas besoin de lourds investissements financiers qui malheureusement ne peut leur permettre de faire face à leurs besoins élémentaires et vivre convenablement de leurs activités.

3.5. Les facteurs limitant l'accès des paysans au crédits agricole

D'une structure de financement de l'activité agricole à une autre, les facteurs varient. Ils vont de la faiblesse de l'épargne mobilisée aux difficultés rencontrées par les paysans pour remplir les conditions requises pour l'obtention des prêts. Les principaux problèmes se situent aux niveaux de l'accès, de l'octroi et de l'utilisation du crédit.

3.5.1. L'accès et l'octroi du crédit

Tous les paysans ne connaissent pas le crédit, ou ont une mauvaise connaissance du crédit. Le manque d'information des paysans sur le crédit constitue aussi bien un problème pour les organismes de crédit que pour les paysans. La diffusion de l'information sur le crédit est faite dans la région par les membres des institutions de microfinance (IMF), les conseillers agricoles de l'institut de conseils et d'appui technique (ICAT), les chefs traditionnels ou leurs notables qui ne donnent pas toujours une information précise sur le crédit.

Mal informé ou pas informé sur le crédit, le paysan ignore ses possibilités d'obtenir du crédit et les organismes pouvant lui octroyer un prêt. Les paysans comprennent aussi mal le crédit et refusent souvent de rembourser les prêts. Ils ne font pas la différence entre le don et le crédit, ou pense qu'ils ne sont pas obligés de rembourser à l'échéance car le crédit, c'est l'argent d'autrui. Tous les paysans n'ont pas accès ou du moins la même chance d'accès au crédit. Les chances d'accès au crédit sont assez variables suivant la diversité des situations (connaissance ou non du crédit, paysan encadré ou non, paysan vivant dans la zone d'intervention d'une IMF, paysan faisant partie d'un groupement encadré ou non, existence ou non d'un comité villageois de développement (CVD) dans le village, etc.).

En effet, la résultante de la faiblesse des revenus, l'épargne est l'excédent des recettes sur les dépenses. Toutefois, elle se mobilise difficilement au regard de l'existence d'importantes poches de pauvreté. Ainsi sur la base des résultats du diagnostic de la pauvreté, plus de 60% de la population togolaise vit en dessous du

seuil de pauvreté (Y. Agbéno, 2019, p. 114). De ce fait, l'incidence de la pauvreté dans la zone d'étude est très élevée comme partout en milieu rural où trois ménages sur quatre sont pauvres contre deux sur cinq en milieu urbain. Par rapport à cette réalité, la faible mobilisation de l'épargne au niveau des structures traditionnelles de financement est une entrave majeure.

Au demeurant, les banques ont des modalités d'octroi assez rigides et des exigences auxquelles très peu de paysans arrivent à se conformer. De plus, les paysans qui expriment un besoin de financement auprès des structures bancaires classiques. Elles ne disposent pas non plus de titre foncier pouvant leur servir d'hypothèque. Ils sont également dans l'impossibilité de présenter un bilan d'exploitation sur la base duquel les banques qui considèrent l'agriculture comme un secteur à risques, peuvent néanmoins mesurer le degré de confiance à accorder à ceux d'entre les paysans, demandeurs de crédit agricole.

Du coup, les paysans accèdent très difficilement aux crédits bancaires auprès des banques conventionnelles. Ce faisant, les principaux bénéficiaires des prêts octroyés par ces banques sont les Sociétés d'Etat, les fermes d'élevage, certains projets de développement, les paysans fonctionnaires, etc.

3.5.2. L'utilisation du crédit

En ce qui concerne l'utilisation du crédit, les montants accordés sont assez faibles (5 000 à 100 000 F CFA) pour permettre aux paysans d'augmenter réellement leur revenu agricole. Les faibles montants octroyés aux paysans, couplés avec un délai d'utilisation très court (quelques mois) ne permettent pas aux paysans ni de diversifier leurs productions ni de tirer le meilleur profit de la vente de leurs productions. Les échéances de remboursement se situent tout juste à la récolte au moment où les prix sont au plus bas. Les difficultés rencontrées par le paysan aux différents échelons du crédit constituent des freins au remboursement des prêts.

3.5.3. Les facteurs liés aux contraintes sociales

Le paysan, en tant que chef de famille nombreuse dans la région, doit faire face à des dépenses familiales courantes, et également imprévues, ces dernières étant les plus fréquentes.

Pour satisfaire à ses besoins de consommation, et aussi pour faire face aux frais de scolarisation des enfants, de maladies, de cérémonies (décès, funérailles, mariage, etc.), le paysan utilisera l'argent du crédit ou de la vente de ses produits agricoles (surtout vivriers) et ne disposent alors plus suffisamment de liquidités pour honorer ses engagements de remboursement vis-à-vis du prêteur. Cette attitude ne signifie pas pour autant que le paysan ne soit pas d'accord pour rembourser le montant de l'emprunt avec les intérêts. Il lui paraît tout à fait normal d'utiliser en priorité l'argent de la récolte pour perpétuer les coutumes ancestrales et satisfaire ses besoins de consommation, plutôt que de rembourser le crédit surtout en première position. Dès lors, si le paysan veut rembourser les crédits, il le fera qu'après avoir accompli ses obligations familiales et sociales.

Ces résultats corroborent les travaux de J. Gabas (2011, p. 54) qui affirme que les investissements sont encore mal connus et d'une ampleur réelle, incertaine et variable, ne participent pas à la transformation économique, sociales et surtout politiques. De ce fait F. Jullien (2009, p. 15) qualifiait les investissements comme étant le plus souvent non perceptibles par les paysans.

Dans ces conditions, on peut parler de mauvaise volonté ou même de fraude évidente, quand le paysan prend la fuite après l'octroi du crédit, ou quand le crédit est détourné même partiellement pour faire des dépenses de prestige, ou encore quand le paysan, après avoir effectué sa récolte et caché les produits, avance des raisons fausses comme les cérémonies, le vol, le champ brûlé.

3.5.4. Les facteurs liés à la constitution de groupement et à la commercialisation

En tant que travailleur indépendant, il faut comprendre que le paysan est le plus souvent habitué à cultiver seul son exploitation avec sa famille, et commercialise lui-même ses produits de récolte,

surtout lorsqu'il s'agit des vivriers. Le fait de poser au paysan comme condition d'octroi de crédit de campagne, son adhésion à un groupement, ne change guère ses habitudes. Les groupements sont généralement constitués d'une manière tout à fait informelle, simplement pour avoir accès au crédit. Le crédit octroyé étant distribué à chaque membre et le remboursement s'effectuant individuellement.

En ce qui concerne la vente, le raisonnement économique est loin d'être absent des préoccupations du paysan. Celui-ci recherche bien sûr à vendre ses produits, pendant les périodes de soudure afin d'obtenir un meilleur prix. Le paysan évoque souvent pour expliquer le non-remboursement du prêt que sa récolte n'est pas encore vendue ou que les prix sont trop bas au moment de la récolte, alors que l'échéance des crédits qui lui sont octroyés coïncide la plupart du temps avec la période des récoltes.

En dehors des blocages liés au paysan, l'insuffisance des infrastructures de base aussi bien pour la production que pour la commercialisation des produits agricoles, les prix non rémunérateurs aux producteurs et le manque d'information et de formation des paysans en matière de crédit et d'encadrement technique constituent également des causes de non remboursement des prêts.

D'autres facteurs liés aux techniques traditionnelles de production et aux conditions bioclimatiques ont des incidences sur le niveau des rendements, donc sur les difficultés de remboursement des paysans.

Devant une vulnérabilité socio-économique et environnementale persistante et malgré la diversité des politiques agricoles étatiques, les populations de la zone ont tenté de trouver des moyens stratégiques de subsistance.

3.6. Stratégies d'adaptation

Ces stratégies de résilience sont mobilisées à différentes échelles d'intervention. De l'Etat à l'échelle nationale, jusqu'au niveau d'intervention le plus bas, des actions de réduction de la vulnérabilité sont entreprises.

Au niveau étatique, on peut noter une superposition de politiques et programmes agricoles dont la seule finalité est d'atteindre une autosuffisance alimentaire nationale. À côté de l'Etat, aussi bien les populations que les acteurs au niveau local ont développé des stratégies de survie et de subsistance. Parmi celles-ci, les pratiques paysannes et les stratégies planifiées sont les plus développées. Ces techniques culturales ont été adoptées pour améliorer les rendements agricoles et par conséquent les productions agricoles. Parmi celles-ci, on peut citer la jachère (41%), consistant à laisser un champ au repos pendant une période d'au moins deux années, et la rotation des cultures de plateau.

La rotation constitue la pratique culturale la plus utilisée par les producteurs de la région pour améliorer les rendements agricoles. A défaut d'avoir des parcelles en jachère du fait d'un morcellement continu des champs en fonction du croit démographique, la plupart des producteurs (91 %) effectuent une rotation des cultures en raison de la pression qui s'exerce sur le foncier.

Les enquêtes ont révélé que seulement 23% des producteurs interrogés pratiquent la jachère. La pratique de l'assolement est un point positif pour la maîtrise phytosanitaire. Pour les mêmes raisons, il faut s'attendre à une plus grande vigueur des adventices, qui seraient mieux contrôlées par l'utilisation de systèmes de cultures associées ou de cultures sous couvert. L'association culturale (Haricot-maïs, patate douce-maïs) constitue une pratique très répandue en Afrique subsaharienne (Planche n°1).

Planche n°1 : Association de cultures



Source : Travaux de terrain, 2023

Ses bénéfices, trop longtemps méconnus, sont nombreux. Concernant l'alimentation en eau des cultures, elle permet d'atténuer l'effet d'un stress hydrique en cours de cycle grâce aux possibilités de compensation entre les espèces associées sur la même parcelle. En assurant une couverture du sol plus rapide et plus complète, elle augmente à la fois la productivité de la terre (biomasse) et celle du travail (Doukpolo, 2014). Cette stratégie se révèle pertinente du point de vue économique et permet également aux populations de subvenir à d'autres besoins.

Ensuite, il faut noter l'adoption des métiers para agricoles notamment l'élevage, le maraichage, les cultures rentières, l'artisanat et le commerce pouvant permettre aux producteurs de subvenir à leurs besoins vitaux.

Par ailleurs, on pourra avoir comme solutions :

- La définition d'une vraie politique agricole qui prenne en compte les vrais producteurs avec une volonté manifeste de les voir s'épanouir ;
- L'élaboration de curricula de formation adaptés au niveau d'alphabétisation des producteurs (agroécologie, la technologie avec l'intelligence artificielle...);
- La mise à disposition des techniques et équipements de production moins pénibles et aussi des mécanismes innovants de financement agricole...

3.7. Privilégier les regroupements de producteurs défavorisés

Qu'il soit formel ou informel, le marché du crédit fonctionne comme n'importe quel autre marché de produits. Il est soumis à la loi de l'offre et de la demande. Lorsque l'offre est faible et que la demande est forte, le prix du crédit augmente sur le marché, il baisse lorsque le phénomène inverse se produit. De plus, l'accès des groupes de producteurs agricoles défavorisés au crédit n'est pas favorisé par les subventions aux taux d'intérêt. Celles-ci contribuent à fragiliser les institutions financières en les empêchant de couvrir leur coût d'opération. Elles créent aussi une demande

excédentaire qui bénéficie principalement aux gros producteurs (D. Lamboni, 2023, p. 8).

Par contre, le regroupement des producteurs défavorisés, sur la base des expériences du Groupe de Recherche et d'Action pour la Promotion de l'Agriculture et du Développement, accroît leur accès au crédit car il permet de réduire les coûts de transaction et de fournir des garanties acceptables aux institutions financières.

Dans cette perspective, il va falloir pour accorder de petits crédits pour les plus démunis, les organiser en un groupe de crédit solidaire et démarrer l'octroi du crédit avec de petits prêts pour développer la confiance et minimiser les risques de non remboursement.

Les prêts à hauteur de 300 000 à 500 000 F CFA par exemple, leur seront accordés et les remboursements mensuels collectés au niveau de chaque groupe de crédit solidaire. L'objectif est de faire évoluer le client en fonction de l'épargne qu'il réalise d'un cycle à l'autre. Chaque cycle doit pouvoir durer 6 mois, et les remboursements mensuels collectés au niveau de chaque groupe de crédit solidaire.

Pour lutter contre la pauvreté, un certain nombre d'actions peuvent s'avérer utiles entre autres : mieux identifier les plus pauvres, mieux associer les populations rurales à la vie de ces institutions, améliorer les méthodes de gestion, améliorer le service aux clients. Le montant des prêts accordés ne peut être le seul indicateur du niveau de pauvreté des demandeurs. À cet effet, des méthodes basées sur l'observation et l'analyse d'éléments comme la nature des maisons, l'habillement des enfants, le niveau de scolarisation des enfants dans les familles, la fréquentation des centres de santé permettraient de mieux sélectionner les clients prioritaires des institutions de micro finance.

Conclusion

La mondialisation et la libéralisation économique qui s'imposent dans les pays du Sud dont le Togo, touchent aujourd'hui largement le secteur agricole. Elles donnent à la question du financement de l'agriculture une acuité nouvelle. Les agricultures familiales ont

besoin de s'intensifier, de se moderniser, de financer l'innovation technique, organisationnelle... Le plus souvent, leur seule capacité d'autofinancement ne suffit pas à financer cette modernisation. Leurs besoins en services financiers portent sur diverses formes de crédit :

- crédit à court terme pour la campagne, la soudure ;
- de moyen terme pour l'équipement ;
- de long terme pour l'équipement lourd, les plantations ;
- mais aussi sur des produits d'épargne et des services d'assurance.

De tout ce qui précède, il est à noter que les investissements agricoles n'ont véritablement pas amélioré les conditions de travail et de vie socio-économique des producteurs. Ces derniers éprouvent des difficultés à satisfaire leurs besoins élémentaires, notamment l'alimentation de qualité, l'accès aux soins de santé de qualité, l'éducation et la scolarisation, l'accès à un habitat décent, la protection sociale et l'assurance agricole comme on pourrait le voir chez tout professionnel. Il s'avère indispensable de s'y pencher pour le bien être des producteurs.

Il appartient à l'Etat de corriger les dysfonctionnements qui caractérisent les différents projets/programmes actuellement en cours d'exécution dans le cadre du Programme National d'Investissements Agricoles et de la Sécurité Alimentaire (PNIASA).

Références Bibliographiques

AGNIGA Kosi Tcha, 2019, *Tendances actuelles et Futures des indices climatiques et paramètres agro-climatiques et leurs impacts potentiels sur la culture du maïs pluvial dans la région de la Kara au Togo, mémoire de fin d'étude pour l'obtention du diplôme d'ingénieur en Agrométéorologie, centre régional AGRHYMET.*

BADAMELI Pyalo Atina, 2017, *Changement climatique au Togo et leurs impacts sur les activités agricoles, Thèse de Doctorat de Géographie, Université de Lomé, Lomé.*

BANQUE MONDIALE, 2023, *Togo, Stratégie de croissance du secteur agricole.* Lomé.

ELA Jean. Marc, 1990, *Quand l'Etat pénètre en brousse. Les ripostes paysannes à la crise*. Karthala, Paris.

FIA, 2018, *Rapport sur la pauvreté rurale. Comment mettre fin à la pauvreté rurale*. Rome.

FAO, 2018, Rés. 639 *Rapport sur les relations entre l'IICA et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)*. XXXVIII Réunion Ordinaire du Comité Exécutif.

OLAJIDE, Olumayokoun, 2019, « Determinants of maize farmers' productivity among smallholder farmers in Oyo State, Nigeria », In *Greener Journal of Agricultural Science*, p. 189-198

KOLANI Lardja, 2011, « Analyse des déterminants de la productivité agricole au Togo ». 2022. In : hal-03698579

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE, 1998, *Recensement national de l'agriculture 1996, caractéristiques structurelles de l'agriculture togolaise*, Rapport principal, Lomé, p. 41-53

OLADOKOUN Wonou, 2008, *Étude approfondie du système foncier dans six villages cibles dans la zone du PROSEM*, Rapport principal définitif, Lomé.

KONLANI Kombaté, Dindigou, 2011, *Système de production agricole et incidence sur la sécurité alimentaire dans la Région des Savanes de l'extrême Nord du Togo*

Jullien, F., 2009, *Les Transformations silencieuses*, Chantiers, I, Grasset, Paris.

LAMBONI Tinguédame, 2017, *Adaptations paysannes dans un contexte de variabilité pluviométrique dans la région des Savanes (Nord Togo)*, Thèse, Université de Lomé géographie rurale et Aménagement.

SOVIADAN Mawussi Kossivi, 2016, *impact des changements climatiques sur la production du coton-graine : cas de la région des Savanes*, Nord-Togo, Mémoire de master, Agronomie, Université de Lomé.

UEMOA, 2017, *les grands axes de la politique agricole de l'Union*, IRAM, Vol. 1, Paris.

Table des matières

Influences des caractéristiques socio-démographiques et scolaires dans l'orientation des étudiants de l'Université Nazi BONI ... ADIOLA Belo, KI Éric Zongui, ROUAMBA/OUEDRAOGO B. Claudine Valérie	15
Analyse des mutations spatiales et environnementales dans une ville post-crise : Bouaké (Côte d'Ivoire) ... TRAORÉ Kinakpefan Michel.....	45
Analyse du genre dans le manuel de mathématiques CP en langue nationale de la deuxième année de l'expérimentation du curriculum du Niger ... MAHAMANE BACHIR Ibrahim, MAMANE NASSIROU Mamane	73
Critique de l'autoritarisme totalitaire du libéralisme démocratique chez John Rawls et chez Jürgen Habermas ... BERTHÉ Mamoutou, MARICO Adama	97
Environnement et développement durable : défis et perspectives ... N'TCHA N'dah Pascal	117
Autonomie et utilisation de la contraception moderne chez les femmes déplacées internes au Burkina Faso ... SAWADOGO Pengdewendé Maurice, ONADJA Yentéma, SIA Drissa, SAWADOGO Nathalie, SANGLI Gabriel, BASSINGA Gaëtan, TCHOUAKET NGUEMELEU Éric	147
Le défigement par substitution lexicale dans la presse écrite ... MANDÉ Yassia	175
Anthropologie comparée des institutions foncières Assiê kpanjangni et Tarafôlô : éléments pour une consolidation du lien social en Côte d'Ivoire ... COULIBALY Gninlnan Hervé	195
L'immortalité artificielle dans La mort de la mort de Laurent Alexandre ... BYAKGUINBO Zégou, VAÏDJIKE Dieudonné.	217
Le développement durable : la solution du loup déguisé en agneau aux crises environnementales ... KOUSSE Kizito Tioro	239

Expériences traumatiques et stratégies d'adaptation chez des policiers au Burkina Faso ... SOUBEIGA Pinguédwindé Henri Joël, OUEDRAOGO Aïcha Nadège, ALI Delpha, YUGBARÉ Sébastien	277
Coexistence ethnique et stratégie de maintien de la paix dans la Commune Urbaine de Kindia, République de Guinée ... SOUMAH Ibrahima Sory II, KOUROUMA Sidiki.....	305
La culture de la tolérance et de la paix selon Locke et Voltaire TOGOLA Tiécoura, OUATTARA Fatié	329
Convergence et continuité culturelles pour une résilience face au défi sécuritaire et humanitaire au Burkina Faso ... LOUARI Yendifimba Dieudonné, OUALLY Germain.....	367
Facteurs socio-économiques et culturels d'adoption des technologies de transformation de maïs vulgarisées au Sud-Bénin ... NOUKPOZOUNKOU Missimahou Daniel, AZALOU TINGBE Emilia Mawugnon, MIDINGOYI Gnonna Soul-Kifouly	387
La popularité du nouchi en Côte d'Ivoire : voile et esthétique langagiers ... ZOU Goulou Jules.....	425
La contribution des idées de Kant à la lutte contre le terrorisme au sahel ... GUIGMA Marcel	441
Éléments pour une lecture de l'esthétique et des représentations sociales dans le conte Dida ... GNESSOTE Dago Michel	455
La protection de l'environnement et les conventions d'exploitation des ressources minières au Mali : Quelles articulations ? ... SIDIBÉ Adama Ladji.....	475
Dynamique socio-culturelle de la pratique des rites agricoles chez les Ifè d'Atakpamè au Togo du XIXe siècle au XXe siècle... DANDONOUGBO Nanbidou.....	503
Investissements agricoles et vulnérabilité socio-économique des producteurs dans la région des plateaux (Togo), un réel et complexe contraste ... KAMETI-ATI Koku Dodzi.....	535

A.V.I.O.N : « Le modèle entrepreneurial » dans Destins de clandestins de Josué GUÉBO ... WATO Pierre LIEU.....	567
Approche sociologique du vaccino-scepticisme chez les cas extrêmes au Burkina Faso ... SARIGDA Maurice.....	587
La légende Baoulé : miroir d'une esthétique littéraire et d'un leadership politique ... FANNY Yacouba.....	605
Autonomie des femmes et réalisation des intentions d'utilisation de la contraception après un an de suivi ... ZAN Lonkila Moussa, SILGA Daouda, ONADJA Yentema, BAZIÉ Fiacre, GUIELLA Georges.....	623
Sécheresses climatiques dans le Sahel nigérien : la migration comme stratégie de survie, 1900-1984 ... ABDOURHIMOU Hassane...	645
Fascination égypto-pharaonique et sens hellénique de la philosophie ... ASSEU Mafa Georges.....	661
Pour une relecture de la philosophie marxienne et nietzschéenne de la religion ... BAHJ Jean-Joel, SALIFOU Amara.....	681
Pastoralisme, orpillage et attaques des groupes terroristes dans la province du Sanmatenga au Burkina Faso ... ZONGO Tongnoma	703
Espace urbain et inégalités sociales dans Le fou de Jean-Pierre GUINGANÉ et Les voix du silence de Prosper KOMPAORÉ ... BAYALA Mamadou	719
Les facteurs explicatifs des performances des établissements privés d'enseignement post-primaires et secondaires de la ville de Ouagadougou ... BÉOGO Joseph, KALKOUNDU W. Félix ...	743
Soutien social et consommation de substances psychoactives en milieu de travail : Étude de deux cas au sein de la police burkinabè ... DUGLI Koku, YOUGHARÉ Sébastien.....	761